

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Conseil Municipal  
**de la COMMUNE DE RONCHAMP**

Séance ordinaire du 05 juillet 2022

**L'An deux mil vingt-deux, le cinq Juillet à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CORNU, Maire, conformément aux dispositions du C.G.C.T. (art. L 2121.7 à L 2121.34).**

Nombre de Membres		
Afférents au C.M. 23	En exercice 23	Présents : 22 Votants : 22 Absents : 1

**Présents :** M. DURUPT - Mme QUINTERNET - M. JAMMI - Mme AUBRY - M. TARIN - Mme LAROCHE - Mme NIGGLI - M. SKRZYPCZAK - Mme TOURDOT - Mme BINDER - M. DURPOIX - M. ORTSCHIEDT - Mme GRES - M. GOISET - M. MECHINAUD - M. HERNANDEZ - M. FILLATRE - M. DEVILLERS - Mme BRUCHON - Mme LEUVREY - M. MOUGIN

Date de la Convocation
01 juillet 2022

**Absents :** -----

Date d'Affichage
08 juillet 2022

**Excusés** - Mme DUMONTEIL (pouvoir à Mme NIGGLI)

**M. Pierre-Eric TARIN a été nommé secrétaire (art. L 2121.15).**

**N° 55 : Décision modificative budgétaire – Budget principal**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires, suite à la souscription d'un emprunt pour financer les travaux de réhabilitation de l'école en bois. En effet, l'emprunt ayant été souscrit après le vote du budget primitif 2022, il convient de réajuster le montant des crédits inscrits au titre des charges financières pour le remboursement de cet emprunt.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. DEVILLERS s'abstient) :

- **DECIDE** de modifier le budget principal 2022 ainsi qu'il suit :
  - DF 66111 (Intérêts réglés à l'échéance)                   ⇒   +        447 €
  - DI 1641 (Emprunts en euros)                                ⇒   +       14 197 €
  - DF 60633 (Fournitures de voirie)                         ⇒   -        447 €
  - DI 21312 (Bâtiments scolaires)                            ⇒   -       14 197 €
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

**POUR COPIE CONFORME**

*Le Maire,*

